

Ecrit par le 20 avril 2026

## (vidéos) Luberon & Sorgues Entreprendre : la décarbonation au cœur de son action



**En France, l'industrie est responsable de 18 % des émissions des gaz à effet de serre. Consciente de l'enjeu, l'[association Luberon & Sorgues Entreprendre \(LSE\)](#), regroupant 200 entreprises du Luberon, des Monts de Vaucluse et du Pays des Sorgues, en a fait son sujet numéro un. Et pas uniquement pour des motifs écologiques ou climatiques...**

Le 8 novembre dernier, une trentaine d'entrepreneurs étaient réunis, au siège de la société [Mayoly](#) à L'Isle-sur-la-Sorgue, pour une matinée de travail. Cette réunion, organisée à l'initiative du réseau Luberon & Sorgues Entreprendre et animée par sa coordinatrice [Catherine Bézard](#), pourrait être considérée comme le point départ de nombreux projets d'envergure qui engageront l'avenir des entreprises du réseau. L'enjeu est de taille, il s'agit d'accompagner et d'aider des entreprises volontaires sur la voie de la décarbonation. Dans ce domaine le partage d'expériences est essentiel. Mais pas que... Il

Ecrit par le 20 avril 2026

s'agissait également pour les entreprises du réseau de pouvoir être intégrées au « Pacte industrie / décarbonation », financé par l'ADEME. Ce programme, fort d'une dotation de 49 M€, court jusqu'en 2026. Il a pour ambition d'apporter du conseil et des financements aux entreprises qui souhaitent s'engager dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Les entreprises du réseau ont jusqu'au 15 décembre pour répondre à cet appel à projets lancé par l'agence nationale.

## **La décarbonation n'est pas encore une contrainte réglementaire, faisons-en une opportunité, Laura Dos Santos**

La décarbonation n'est pas encore une contrainte réglementaire faisons-en une opportunité résumait [Laura Dos Santos](#), Directrice de Mayoly, une des pilotes du projet décarbonation, lors de son intervention. « La décarbonation, c'est bon pour la rentabilité et la compétitivité de l'entreprise » a-t-elle ajoutée. Produire tout au partie de sa propre électricité permet de faire des économies substantielles et de renforcer son indépendance. Un exemple : Theus Industries, une entreprise de chaudronnerie qui fabrique des cheminées haut de gamme, a investi dans des panneaux photovoltaïques. Elle a réduit de 2/3 sa facture d'électricité et son investissement (400 K€) sera amorti en 4 ans. Cela sans compter avec les augmentations attendues des coûts de l'énergie carbonée. Si décarbonation peut rimer avec des baisses de factures énergétiques c'est aussi un vecteur d'image positif pour l'entreprise, que ce soit auprès de ses clients ou de ses futurs collaborateurs.

### **Le premier retour d'expérience de l'entreprise Mayoli dans la décarbonation**

L'entreprise est spécialisée dans la gastroentérologie et en dermo-cosmétique, elle fournit des terres thérapeutiques à l'industrie pharmaceutique (dont le célèbre SMECTA)

Première étape : établissement du bilan carbone, celui de l'entreprise correspond à celui d'une ville de 10 000 habitants sur une année. L'expérience a montré que les entreprises les plus petites n'étaient pas forcément les moins polluantes.

Pour l'entreprise la production d'eau chaude et de vapeur et le traitement de l'air.

Deuxième étape : définition d'objectifs : moins 50 % d'émissions de CO2 en 2030 et 55 % au-delà avec les intrants

Troisième étape : valider la démarche et les moyens

Quatrième étape : s'engager

Dans cette phase une trentaine de pistes ont été dégagés et plusieurs actions ont d'ores et déjà été mises en œuvre : recours à l'électricité verte, utilisation du fret ferroviaire pour la liaison Avignon / Paris (90 % d'émissions de CO2 en moins), utilisation du gaz pour produire de la chaleur

### **La décarbonation cocherait ainsi toutes les cases, ou presque...**

Mais la décarbonation ne serait pas uniquement une bonne affaire pour l'entreprise elle-même, ce serait également la possibilité de dégager des moyens pour revaloriser les rémunérations des salariés. « C'est un juste retour des efforts demandés aux collaborateurs » affirme Laura Dos Santos, Directrice de Mayoly. Pour rester sur ce volet social certaines entreprises réfléchissent à mettre gracieusement à disposition de leurs salariés les surplus d'électricité produits grâce à leurs propres installations.

Écrit par le 20 avril 2026

La décarbonation cocherait ainsi toutes les cases, ou presque... C'est bon pour la planète, c'est bon pour l'entreprise et ses salariés. Mais alors qu'est-ce qu'on attend, serait-on tenté de dire ? Surtout qu'aujourd'hui outre l'ADEME, de nombreuses collectivités apportent leurs soutiens à la transition énergétique des entreprises. « Entre les économies dégagées et les subventions obtenues on peut presque financer nos projets » reconnaît un chef d'entreprise.

## La force d'un réseau

C'est également sans compter avec l'apport du réseau des entreprises Luberon & Sorgues Entreprendre. « Le partage de nos expériences et nos réalisations, c'est notre meilleure veille technologique » précise Catherine Bézard, coordinatrice du réseau LSE. Dans ce domaine le retour d'expériences est essentiel. Ainsi, tous les membres du réseau suivent avec beaucoup d'intérêt la prochaine installation d'un concentrateur solaire par l'entreprise le Coq Noir, fabricant de condiments et sauces. Cette entreprise, également installée à L'Isle-sur-la-Sorgue, a besoin de produire de la chaleur dans la confection et la préparation de ses produits. Des visites et des échanges sont au programme du réseau pour suivre la mise en œuvre de ce projet.

Cette idée d'économie circulaire peut également fonctionner entre les entreprises elles-mêmes. Ainsi au sein du réseau un projet de partage d'énergie est également à l'étude. Exemple : dans certains de ses processus de fabrication Mayoly utilise de puissants sècheurs dont la chaleur n'est pas récupérée, alors que certaines entreprises en ont besoin. Un réseau de chaleur pourrait ainsi être constitué associant plusieurs producteurs et consommateurs. Un exemple parmi d'autres qui illustre la pertinence du « faire ensemble ».

## Le réseau Luberon & Sorgues Entreprendre

Fort d'une expérience d'une vingtaine d'années et née de la fusion de deux réseaux, Luberon Sorgues Entreprendre est une association présidée par [Christopher Baudrier](#) (GECO-IT) et [Laura Dos Santos](#) (MAYOLY), vice-présidente et [Hélène Felix](#) (HEFEJE HOLDING), vice-présidente.

Le réseau regroupe 200 entreprises du Luberon des Monts de Vaucluse et du Pays des Sorgues. Il est animé par Catherine Bézard.

Cette association se fixe pour mission :

- D'encourager la coopération interentreprises pour accompagner les transitions écologique, numérique, sociétale et faciliter la prospective
- De favoriser les échanges entre entrepreneurs et les soutenir dans leurs problématiques
- De participer au développement économique durable du territoire
- De porter la voix des entreprises et défendre leurs intérêts communs auprès des institutions et des pouvoirs publics
- De s'impliquer dans les projets de développement économique menés par les acteurs publics et apporter la vision des entrepreneurs
- De faciliter la relation avec les institutionnels

Ecrit par le 20 avril 2026

Contacts :

<https://luberonetsorguesentreprendre.fr/>

06 84 03 52 52

[info@luberonetsorguesentreprendre.fr](mailto:info@luberonetsorguesentreprendre.fr)

## Au pays de la bétonnière



Vous l'avez peut-être aussi remarqué, ici en Provence presque toutes les maisons individuelles, en tout cas celles qui disposent d'un jardin, sont dotées d'une bétonnière. Jusqu'à là rien d'anormal, le provençal de souche ou d'adoption a sans doute une âme de bâtisseur. Mais bizarrement ces objets à l'esthétique plus que douteuse sont souvent laissés à la vue de tous, tel des trophées remportés de haute lutte contre on ne sait qui ou on ne sait quoi.

Ecrit par le 20 avril 2026

Qu'est-ce qui pousse nombre d'habitants de maisons individuelles à exhiber ainsi leurs bétonnières ? Quelles significations pourraient avoir cette coutume locale ? Les ethnologues et autres sociologues devraient se pencher sur cette coutume très en vogue dans le sud de la France. Autrefois, dans les villages de plusieurs régions du nord de la France, les paysans mettaient bien en évidence leur tas de fumier. C'était le moyen de montrer leur réussite. L'importance du tas de fumier étant proportionnelle à la richesse de son propriétaire. Comme quoi. Dans les pays de montagne ça marche aussi avec les stères de bois. Autres pays autres mœurs.

### **Une absence de courage pour terminer des travaux en cours**

Dans notre cas, s'agit-il de montrer sa richesse ? Pas sûr. Ne serait-ce pas un moyen d'être prêt à dégainer très rapidement si un besoin en béton se faisait pressant ? Pas sûr non plus. Un manque de place dans le garage ? C'est possible. Ou alors plus simplement une absence de courage pour mettre l'engin à l'abris ou pour terminer des travaux en cours ? Sans doute beaucoup plus probable. C'est en tout cas un vrai sujet. Si cela ne vous a pas sauté aux yeux, prêtez y attention et vous verrez.

Qu'est-ce qui pousse nombre d'habitants de maison individuelle a exhibé ainsi leur bétonnière ?

### **Ce qui est peut-être important c'est justement que l'objet soit bien en vue**

Peut-être qu'un entrepreneur en quête d'une bonnes idées pourrait imaginer une sorte de housse à l'esthétique travaillée protégeant le dit objet des intempéries et des regards. Vu le nombre de bétonnières en circulation c'est à coup sûr la fortune assurée ! Quoique... ce qui est peut-être important c'est justement que l'objet soit bien en vue, telle la grosse berline de luxe qu'on laisse en bonne place devant la maison. Mais celle-là on la rentre au garage la nuit...

Peut-être que pour éradiquer le phénomène il faudrait instaurer une taxe à la bétonnière ? En France, pour modifier des comportements et « rendre les populations plus vertueuses » on a pris l'habitude de créer des taxes. Ça a au moins l'intérêt de remplir les caisses de l'État qui en ont bien besoin. Mais comme le chantait Renaud, qui un temps posa ses truelles du côté de l'Isle-sur-la-Sorgue, « laisse béton » ! C'est pas important. On s'en fiche. Elles font parties du décor ces bétonnières...

Ecrit par le 20 avril 2026

# Le Groupe GSE continue son développement national et international



**Alors que le groupe Europe Linge Service (ELIS) a fait appel à GSE pour construire sa nouvelle blanchisserie industrielle à Rousset, près d'Aix-en-Provence, le groupe spécialisé dans l'immobilier d'entreprise continue son développement à l'international.**

Installée dans une zone industrielle en plein développement, à proximité de l'A8, et desservant l'ensemble de la métropole marseillaise, la blanchisserie industrielle commandée par [ELIS](#) s'étendra sur 11 000 m<sup>2</sup>, dont 900 m<sup>2</sup> de bureaux. Elle sera équipée de panneaux photovoltaïques en ombrières sur parking, pour une surface globale de 2 645 m<sup>2</sup> et une production estimée à 610 MWh par an.

« Ce projet de Rousset est la 6<sup>ème</sup> réalisation de [GSE](#) pour ELIS depuis 2017, après les usines de Toulouse, Aix-les-Bains, Clisson et Saint-Geours-de-Maremne en France et de Barcelone en Espagne, explique [Lionel Legouhy](#), directeur développement chez GSE. Il constitue une marque de confiance forte de la part d'ELIS dans la capacité d'accompagnement de GSE pour ce type de projets industriels complexes et avec de forts enjeux en termes de rapidité de construction ».

Ecrit par le 20 avril 2026

La livraison du bâtiment est prévue pour janvier 2024.



Ecrit par le 20 avril 2026



Ecrit par le 20 avril 2026



GSE lance la construction de la prochaine blanchisserie industrielle ELIS © GSE

### **En Italie, GSE lance la construction d'un nouveau bâtiment logistique**

La construction de ce nouvel ensemble industriel, sur un terrain de 140 000 m<sup>2</sup>, a été confiée à GSE Italie par [P3 Logistic Parks](#). Le projet comprend la construction d'un entrepôt logistique de 38 000 m<sup>2</sup>, ainsi que divers travaux de réaménagement urbain. Le bâtiment, qui reposera sur des plots isolés, bénéficiera d'une structure en béton armé préfabriquée, avec un revêtement de sol industriel et des façades en panneaux sandwich soutenus par une ossature métallique.

En ce qui concerne la toiture, c'est un système semi-plat de type Bac-Acier, introduit en Italie par GSE dans les années 90 et aujourd'hui devenu la norme du marché en raison de ses caractéristiques d'isolation thermique et d'étanchéité à l'air, qui sera utilisé. La toiture accueillera également des panneaux photovoltaïques, d'une puissance d'environ 2 200 kW. Le bâtiment vise à obtenir la certification de durabilité BREEAM de niveau Excellent.

Ecrit par le 20 avril 2026



L'achèvement des travaux est prévu pour décembre 2023 © P3 Logistic Parks

Le projet comprend également la réalisation de plusieurs aménagements urbains : environ 200 mètres de route seront refaits, avec une révision de la circulation, ainsi que la construction de deux nouveaux ponts routiers. GSE Italie a prévu que le complexe soutienne le développement des mobilités douces en créant un nouvel arrêt de bus et une nouvelle tranche de piste cyclable de 1,1 km, équipée de deux passerelles piétonnes.

« L'attribution de ce premier contrat par P3 en Italie est une immense fierté pour l'ensemble des équipes de GSE Italie, déclare [Charlène Castellano](#), directrice du développement des affaires de GSE Italia. Elle souligne nos valeurs fondamentales telles que la capacité d'écoute, l'anticipation des enjeux et la recherche de la meilleure performance pour atteindre la satisfaction de notre client et des futurs occupants des bâtiments ». L'achèvement des travaux est prévu pour décembre 2023.

### GSE poursuit son développement en Espagne

Présent en Espagne depuis 1998, GSE vient de livrer à [Merlin Properties](#), société espagnole d'investissement immobilier, sa nouvelle plateforme logistique dans le parc industriel « Cabanillas Park ! ». D'une superficie globale de 44 637 m<sup>2</sup> et d'une hauteur libre de stockage de 11 mètres, ce nouvel entrepôt, situé entre Madrid et Guadalajara, dispose de 67 quais de chargement, ainsi que d'espaces de bureaux sur trois étages de 332 m<sup>2</sup> chacun.

Ecrit par le 20 avril 2026

Selon [Ramón Lázaro](#), directeur commercial de GSE Espagne : « Toutes les équipes de GSE Espagne sont fières, grâce à leur travail en étroite collaboration avec le client, de livrer à Merlin Properties un actif logistique bénéficiant de conditions idéales pour permettre aux clients finaux d'exercer leur activité dans un environnement optimal ».



Nouvel entrepôt logistique pour MERLIN Properties à Madrid © GSE

L'entreprise vient également de lancer à Masquefa, dans la province de Barcelone en Catalogne, le chantier de G-Park Masquefa, 4<sup>ème</sup> investissement de [GLP](#), fournisseur mondial de logistique immobilière, dans la région. Ce nouvel ensemble, bâti sur un terrain de 55 452 m<sup>2</sup>, abritera une plateforme logistique d'une superficie locative brute de 28 828 m<sup>2</sup>. Le projet disposera de 37 quais de chargement et d'une hauteur de stockage de 12,2 mètres.

Située à un peu plus d'une demi-heure de l'aéroport international Barcelone-El Prat et à 40 kilomètres de la capitale catalane, la plateforme logistique bénéficie d'un emplacement idéal pour la distribution locale et nationale à partir de Barcelone. Visant la certification BREEAM Excellent, le parc disposera d'une installation de panneaux photovoltaïques ainsi que des chargeurs de vélos et de véhicules électriques.

Ecrit par le 20 avril 2026



Site du futur ensemble logistique pour GLP à Barcelone © GSE

« Ces deux nouveaux projets témoignent du dynamisme de notre activité en Espagne et de la forte implantation de GSE sur le marché ibérique », souligne Ramón Lazaro. « Le marché de l'immobilier logistique est particulièrement dynamique en Espagne avec une forte croissance ces dernières années, poussée par une demande importante en partie portée par le développement e-commerce ».

### GSE mise sur le béton décarboné

Alors que la construction compte parmi les secteurs les plus polluants, le secteur réalisant 23% des émissions de gaz à effet de serre chaque année en France et 38% à l'échelle mondiale, le Groupe GSE a décidé de recourir au béton bas carbone sur l'ensemble des dallages de ses nouveaux projets dès la fin de l'été 2023.

« L'idéal, et nous en sommes conscients, serait de pouvoir se passer totalement du béton, qui reste l'un des matériaux les plus carbonés, dans nos constructions, et le remplacer par d'autres matériaux, comme le bois, analyse [Marc Esposito](#), directeur du Lab GSE. Le fait est que nous ne pouvons pas éliminer complètement l'utilisation du béton dans les chantiers de bâtiments industriels, car cela compromettrait la solidité et la fonctionnalité des structures. Cependant, nous avons la responsabilité de travailler activement à décarboner autant que possible le béton utilisé, afin de minimiser son impact environnemental ».

Le béton représente entre 20 et 25% des matériaux d'un bâtiment, alors qu'il reste très polluant à cause

Écrit par le 20 avril 2026

des émissions de CO2 issues du ciment et de ses dérivés. Le béton bas carbone, quant à lui, permet de remplacer le produit le plus carboné du ciment, le clinker, par un matériau tiré de l'économie circulaire à partir du recyclage d'anciens déchets.

Ses caractéristiques techniques s'adaptent aux contraintes des dallages des bâtiments logistiques (dallages industriels et les dallages sans joints) et il ne se dégrade pas dans le temps, bénéficiant de la même qualité que le béton classique. Il affiche moins de 180 kg de CO2 émis par mètre cube, alors que le béton classique peut en créer jusqu'à 280 kg au mètre cube.

Ses multiples avantages permettent de réduire jusqu'à 10% l'empreinte carbone globale du bâtiment. Des résultats encourageants, même si GSE ne compte pas s'arrêter là et espère aller plus loin en développant de nouveaux outils et en utilisant de nouveaux matériaux permettant une décarbonation encore plus importante. Le Groupe a notamment lancé de nouvelles expérimentations sur la construction sans béton, avec de nouveaux matériaux biosourcés.